

Fondation Notre-Dame

Rapport d'audit du commissaire aux comptes
relatif aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2016
du secteur **Entraide & Solidarité à Paris**

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

Fondation Notre-Dame

Rapport d'audit du commissaire aux comptes
relatif aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2016
du secteur **Entraide & Solidarité à Paris**

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° Siren : 393 739 594

Rapport d'audit du commissaire aux comptes
relatif aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2016
du secteur **Entraide & Solidarité à Paris**

**Rapport d'audit du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2016 du secteur Entraide & Solidarité à Paris**

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication des comptes du secteur Entraide & Solidarité à Paris, nous avons effectué un audit des comptes de celui-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du bureau de la Fondation Notre-Dame. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière du secteur Entraide & Solidarité à Paris au 31 décembre 2016, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.


Fondation Notre Dame
*Comptes annuels 2016 du
secteur Entraide &
Solidarité à Paris*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur les notes 3.2.2 « Report à nouveau et fonds dédiés » et 4.2.4 « Fonds dédiés et report à nouveau » exposant le traitement comptable dans les comptes du secteur Entraide & Solidarité à Paris de la partie des ressources affectées à ce secteur qui n'a pas pu être utilisée à la clôture.

Fait à Courbevoie, le 27 juin 2017,

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Julien MARIN-PACHE



Jérôme EUSTACHE

Reconnue d'utilité Publique par Décret du 30 novembre 1992

Statuts modifiés par Décret du 23 janvier 2008 lui accordant le statut de Fondation abritante

10, rue du Cloître Notre-Dame

75004 PARIS

www.fondationnotredame.fr

N°SIRET 393 739 594 00157 - APE 9499Z

URSSAF : 756730030540001011

Programme Entraide & Education à Paris

2016



La Fondation Notre Dame a pour objet de développer, notamment pour le Diocèse de Paris, les actions dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part, dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication d'autre part.

Elle apporte, dans la mesure de ses moyens, son soutien moral et financier aux œuvres, services et institutions dont l'activité répond à l'objet de la fondation.

PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION A PARIS

BILAN 2016 (en €)

ACTIF	2016			2015	PASSIF	2016			2015
	Valeur Brute	Amor.& Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette		Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette après affectation Résultat	
					Fonds associatif	1 726 900	1 469 400	784 000	
					Dotation pérenne non consommable	-	-	-	
					Dotation statutaire				
					Dotations complémentaires				
					Apports des fondations abritées et du programme Entraide	1 726 900	1 469 400	784 000	
					Dotation initiale				
					Dotations complémentaires	1 726 900	1 469 400	784 000	
					Dotations consommables		-	-	
Comptes de Liaison	201 154	-	201 154	38 964	Comptes de liaison	68 988	68 988	13 542	
Total Actif immobilisé	1 410 433	39 593	1 370 840	774 768	Réserves affectées		-	-	
Immobilisations incorporelles et corporelles	719 266	37 823	681 442	136 354	Report à nouveau	3 248 693	2 943 041		
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	694	694	-	-	Résultat de l'exercice	-	563 152	150 000	
- Terrains	-	-	-	-	Fonds dédiés	696 828	696 828	3 434 113	
- Constructions	718 572	37 130	681 442	136 354	- Fonds dédiés aux fondations abritées	-	-	2 943 041	
- Immobilisations en cours	-	-	-	-	- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées			-	
Immobilisations financières	691 168	1 770	689 398	638 414	- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement				
- Obligations	524 326	1 069	523 257	625 909	- Fonds dédiés spécifiques du Programme Entraide	696 828	696 828	491 072	
- Obligations, intérêts courus à recevoir	9 607	-	9 607	12 505	Dettes & Assimilées	2 089 903	2 089 903	1 570 142	
- Actions	157 235	701	156 534		- Emprunts financiers divers	-	-		
- Autres (FCP, etc.)	-	-	-		- Dettes financières diverses	267	267	1 760	
Créances et Comptes rattachés	424 920	2 751	422 170	71 003	- Fournisseurs et comptes rattachés	69 959	69 959	79 706	
- Donateurs et Organismes	365 427	-	365 427	2 273	- Dettes fiscales et sociales	3 561	3 561	-	
- Autres créances	59 493	2 751	56 743	68 730	- Projets bénéficiaires restant à solder	2 012 248	2 012 248	1 407 755	
Valeurs mobilières de placement	1 236 608	-	1 236 608	1 211 058	- Autres dettes	4 401	4 401	80 920	
- Fonds obligataires y compris coupons courus	1 235 923	-	1 235 923	1 210 406	Produits constatés d'avance	-	-		
- Autres valeurs mobilières de placement	685	-	685	653					
Disponibilités	4 582 797	-	4 582 797	3 792 332					
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	4 582 797	-	4 582 797	3 792 332					
Charges constatées d'avance	17 744	-	17 744	63 671					
Total actif circulant	6 262 068	2 751	6 259 318	5 138 065					
TOTAL ACTIF	7 873 655	42 344	7 831 312	5 951 797	TOTAL PASSIF	7 831 312	7 831 312	5 951 797	

	Total 2017	2018 et suivants	Total
Engagements donnés	460 000		460 000
Engagements reçus	607 683	338 232	945 915
<i>dont legs et donations affectés</i>	94 000	-	94 000

PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION

Compte de résultat 2016

	2016	2015	variation 2016-2015 en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	2 854 903	2 762 864	3,3%
Dons manuels affectés	171 639	555 476	-69,1%
Total des collectes	3 026 543	3 318 340	-8,8%
Legs & donations	1 269 526	591 575	114,6%
Subventions d'exploitation	-	-	
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	182	493	-63,2%
Loyers et récupérations des charges	26 433	7 903	234,5%
Total des produits d'exploitation	4 322 683	3 918 310	10,3%
Missions sociales			
Projets engagés	2 847 495	1 865 698	52,6%
Charges externes	443 678	484 737	-8,5%
dont charges externes missions sociales			
Charges de personnel	220 071	202 642	8,6%
dont personnel affecté en missions sociales	107 445	104 489	
dont personnel affecté en appel public à la générosité	112 626	98 153	
Charges communes aux fondations abritées	84 937	79 258	7,2%
Dotations aux amortissements et provisions	22 235	5 005	344,2%
Autres charges- Impôts	22 946	5 300	332,9%
Total des Charges d'exploitation	3 641 362	2 642 640	37,8%
Résultat d'exploitation	681 322	1 275 670	-46,6%
Produits financiers	90 350	95 434	
Charges Financières	2 764	2 642	
Résultat financier	87 586	92 793	-5,6%
Produits exceptionnels	0		
Charges exceptionnelles	0	2 620	
Résultat exceptionnel	0	-2 620	
Report des fonds dédiés spécifiques année N-1	491 072	117 205	
Report des fonds dédiés année N-1		2 101 065	
Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)	205 755	373 867	
Engagements à réaliser sur ressources sur année N		2 943 041	
Report des fonds dédiés spécifiques année N+1	696 828	491 072	
Total des Produits	4 904 106	6 232 015 €	-21,3%
Total des Charges	4 340 953	6 082 015 €	-28,6%
Résultat de l'exercice avant affectation	563 152	150 000	275,4%

Programme " ENTRAIDE & EDUCATION A PARIS "

Compte d'emploi des Ressources 2016

	(1)	(3)		(2)	(4)
EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		2 943 041
1- MISSIONS SOCIALES	2 954 940	2 954 940	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	4 413 034	4 413 034
1-1 Réalisées en France	2 954 940	2 954 940	1-1 Dons et legs collectés	4 296 068	4 296 068
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	2 854 903	2 854 903
- Versements à d'autres organismes agissant en France	2 847 495	2 847 495	- Dons manuels affectés	171 639	171 639
- Accompagnement des projets	107 445	107 445	- Legs et autres libéralités non affectés	817 423	817 423
1-2 Réalisées à l'étranger	-	-	- Legs et autres libéralités affectés	452 103	452 103
- Actions réalisées directement	-	-			
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes			1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	116 965	116 965
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	601 485	601 485	Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public	26 615	26 615
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	570 846	570 846	Produits financiers	90 350	90 350
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées	12,94%		Produits exceptionnels		-
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés	-	-			
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-	-	2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
2-4 Frais d'information et de communication	30 638	30 638	3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	87 701	87 701	4- AUTRES PRODUITS	-	
Frais de gestion	84 937	84 937	Produits financiers		
Charges financières	2 764	2 764	Loyers		
		3 644 126			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	3 644 126		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	4 413 034	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	-		II- REPRISES AUX PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	696 828		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	491 072	
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		205 755
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	563 152		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	4 904 106		TOTAL GENERAL	4 904 106	4 207 278
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 644 126	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 644 126
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		3 506 193

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	-		Bénévolat	-	
Frais de recherche de fonds	-		Prestations en nature	-	
Frais de fonctionnement et autres charges	-		Dons en nature	-	
TOTAL	-		TOTAL	-	



ANNEXES

AUX COMPTES 2016

DE LA FONDATION NOTRE DAME

PROGRAMME ENTRAIDE & EDUCATION

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2016	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	2
3.1 Cadre légal de référence.....	3
3.2 Principes comptables appliqués.....	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations.....	4
3.2.2 Report à nouveau et fonds dédiés.....	5
3.2.3 Traitement des legs et donations.....	5
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes de la FND Abrisante.....	6
3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles.....	6
3.2.6 Valeurs mobilières de placement.....	7
3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER).....	7
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN.....	7
4.1 Notes sur l'Actif.....	7
4.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles.....	7
4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	8
4.1.3 Créances.....	10
4.2. Notes sur le passif.....	11
4.2.1 Fonds associatifs.....	11
4.2.2 Congés payés et Compte Epargne Temps.....	11
4.2.3 Indemnités pour départ à la retraite.....	12
4.2.4 Fonds dédiés et report à nouveau.....	12
4.2.5 Dettes.....	13
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS	14
5.1 Locaux.....	14
5.2 Effectifs.....	14
5.3 Contribution des bénévoles	14
5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes de la Fondation Notre Dame.....	14
5.5 Charges administratives communes	15
5.6 Engagements hors bilan.....	15
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS.....	16



NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2016

- Grâce à la mobilisation de ses donateurs, le programme « Entraide & Education » a enregistré 4,32 millions d'euros de ressources en 2016, en augmentation par rapport à 2015 (+10 %) avec 1,3 M€ de legs et donations, soit un doublement des montants reçus. Certains sont affectés et font dès à présent l'objet d'un fond dédié.
- A travers ce programme, la Fondation Notre Dame soutient plus de 271 000 bénéficiaires, fragiles, exclus qui ont bénéficiés d'une aide décisive.
- Les charges externes ont été maîtrisées (baisse de 8 % par rapport à 2015).
- Dans l'optique d'assurer la pérennité des ressources à accorder aux projets, le Conseil d'Administration a décidé de renforcer de 257 K€ la dotation et de conserver deux appartements reçus en legs.
- Le montant des projets engagés dépasse les 2,9 M€ pour 173 projets soutenus, principalement en faveur de la solidarité (51 %), éducation (34%), culture (15%).



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes du programme Entraide & Education sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le programme Entraide & Education correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame au même titre qu'une fondation abritée. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.



3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2016 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01,
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 affranchissements.

L'établissement comptable « Entraide & Education » comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Il enregistre également :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur Commun selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les



fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables en 2016. La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Selon le règlement CRC 2009-01, les dotations et l'ensemble du passif de la Fondation Notre Dame sont présentées de la manière suivante :

- la **dotation pérenne représentative d'actifs aliénables** consiste en apport d'actifs consentis à la Fondation Notre Dame en 1992 ou ultérieurement sans jamais avoir été frappés de clause d'inaliénabilité. Les actifs de la dotation propre de la Fondation Notre Dame sont intégralement constitués de placements financiers interchangeables. A l'actif, ils trouvent leur correspondance dans les immobilisations financières. Comme le prévoit l'article 13 des statuts de la Fondation Notre Dame, les montants venant abonder la dotation statutaire, lors de l'affectation de tout ou partie du résultat par décision du Conseil d'Administration, sont comptabilisés au poste de « Dotation complémentaire ».
- Indépendamment de sa dotation, la Fondation Notre Dame a reçu et reçoit des dotations non consomptibles des fondations abritées à vocation pérenne, comptabilisées sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées ». Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

Dans le cadre du programme « Entraide & Education », le renforcement de la dotation figure en « dotations complémentaires » de la dotation pérenne non consomptible car le programme n'est pas une fondation abritée.

Depuis l'exercice 2009, le secteur Mutualisation regroupe l'ensemble des investissements financiers à long terme de la Fondation abritante et des fondations abritées avec dotation qui ont décidé de mutualiser leurs fonds à long terme avec ceux de la Fondation abritante. La mutualisation consiste à redonner à chaque établissement apporteur, une quote-part de chaque ligne d'investissement calculée en fonction des apports. En ce qui concerne les revenus financiers, il est tenu compte de la date d'arrivée des fonds investis. Cette mutualisation a été mise en œuvre pour diminuer les risques sur chacune des lignes d'investissements et, de fait, fait profiter les entrants de la sécurité du volume d'investissements déjà constitués.



3.2.2 Report à nouveau et fonds dédiés

A la suite des recommandations de la Cour des comptes, le traitement comptable des fonds dédiés a fait l'objet d'adaptations explicitées dans la note ci-dessous :

Le traitement des fonds dédiés est spécifique au statut de fondation abritante (cf. Règlement CRC 2009-01).

Toutes les ressources reçues par la Fondation Notre Dame sont affectées, soit au programme Entraide & Education, soit à une fondation abritée ou soit à la FND-abritante. Au niveau des comptes de la FND-Abritante il y a donc :

- soit une variation des fonds dédiés de chacune des fondations abritées matérialisant ainsi l'affectation souhaitée par les donateurs.
- soit un report à nouveau pour le programme Entraide ou l'établissement recouvrant les charges communes ainsi que pour les fondations présentant un déficit

La partie des ressources affectées par les donateurs qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées ».

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produits des exercices futurs en « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs des fondations abritées » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

Il peut exister des « sous-fonds dédiés » lorsque la Fondation abritée ou le Programme Entraide a recueilli une affectation spécifique de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice ou pour le suivi de subventions publiques affectées à des projets.

A la suite du contrôle de la Cour des Comptes et afin de mieux individualiser le suivi des fondations abritées ou du Programme Entraide dans les plaquettes éditées spécifiquement pour elles, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).



Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.

3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes de la FND Abrisante

En 2016, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées et du Programme Entraide, assorti d'un forfait fixe.

3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels 1 an
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 3 ans

Depuis 2012 a été appliquée la méthode par composant sur les constructions figurant en immobilisations : répartition des immeubles d'habitation en trois composants comme suit.

- pour 50% Gros Œuvre
- pour 20% Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures
- pour 30% Agencements : Chauffage Climatisation
Ascenseurs monte-charges
Electricité câblage
Plomberie et autres
Agencements intérieurs et décoration

Les durées d'amortissement de ces trois composants sont les suivantes :

- Gros Œuvre : 80 ans taux : 1,25%
- Façades : 40 ans taux : 2,50%
- Agencements : 15 ans taux : 6,66%



3.2.6 Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les obligations à long terme sont reclassées en immobilisations financières selon les critères retenus par le plan comptable général, la Fondation Notre Dame ayant l'intention de garder ces titres jusqu'à leur échéance de remboursement. Les obligations achetées au-dessus du nominal, sont dépréciées pour ramener la valeur nette au nominal à l'échéance de remboursement.

(Voir également paragraphe 4.1.2)

3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12. Le CER du Programme Entraide & Education est établi par la Fondation Notre Dame comme pour les 15 autres fondations faisant appel public à la générosité. Les principes d'établissement du CER sont détaillés dans la note 7 des comptes de la Fondation Notre Dame.



NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1 Notes sur l'Actif

4.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations brutes

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions, apports, création	Cessions, virements	Valeur brute fin d'exercice
Constructions	154 000	564 572		718 572
Matériel de bureau, informatique et mobilier	694			694
Total immobilisations corporelles	154 694 €	564 572 €	- €	719 266 €
Total immobilisations brutes	154 694 €	564 572 €	- €	719 266 €



Amortissements

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Constructions	17 646	19 484		37 130
Matériel de bureau, informatique et mobilier	694			694
Total immobilisations corporelles	18 340 €	19 484 €		37 824 €
Total amortissements	18 340 €	19 484 €	- €	37 824 €

Valeur nette des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur nette début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Acquisitions, apports, création, virements	Valeur nette fin d'exercice
Constructions	136 354	19 484	0	564 572	681 442
Total immobilisations corporelles	136 354 €	19 484 €	- €	564 572 €	681 442 €
Total	136 354 €	19 484 €		564 572 €	681 442 €

Depuis 2012, le programme « Entraide & Education » dispose d'un appartement, fruit d'une donation. Les revenus locatifs viennent ainsi diversifier les ressources de la Fondation. En 2016, elle a reçu deux appartements par legs.

4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités

En 2011, le secteur « Entraide & Solidarité à Paris », par décision du Conseil d'Administration de la Fondation, s'était doté de 300 000 € de fonds associatifs, sur le modèle des fondations abritées. Ces fonds ont été placés dans le fonds mutualisé avec les fonds associatifs d'origine de la FND, les fonds associatifs de la Fondation KTO et de la Fondation des Bernardins. La quote-part d'Entraide représente 15 % des fonds mutualisés en 2016. Les revenus financent des projets du programme.

Composition des immobilisations financières et valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2016 :

Valeurs détenues	Valeur comptable d'achat	Coupons courus au 31/12/2016	Dépréciation & amortissement au 31/12/2016	Valeur comptable nette au 31/12/2016	Intérêts capitalisés au 31/12/2016	Valeur comptable nette au 31/12/2015	Valeur de marché au 31/12/2016	Plus/moins-value latente au 31/12/2016
Immobilisations								
Portefeuille obligataire	524 326	9 607	1 069	523 257		626 038	501 719	- 21 538
Portefeuille actions	157 235		701	156 534		0	172 608	16 074
Total immobilisations	681 561 €	9 607 €	1 770 €	679 791 €	- €	626 038 €	674 327 €	- 5 464 €
Total y compris coupons courus	691 168 €			689 398 €				
Valeurs de placement								
Contrats ass-vie multi-supports	1 048 727			1 048 727	187 196	1 210 406	NA	NA
Portefeuille actions	685			685		653	707	22
Total valeurs de placement	1 049 412 €	- €	- €	1 049 412 €	187 196 €	1 211 059 €	707 €	22 €
Total placements financiers	1 730 973 €	9 607 €	1 770 €	1 729 203 €	187 196 €	1 837 097 €	675 034 €	- 5 442 €



Détail des disponibilités au 31/12/2016

	31/12/2016	31/12/2015
Compte sur livret et compte courant	4 547 673	3 757 072

L'augmentation des disponibilités entre 2015 et 2016 résulte essentiellement de l'augmentation des fonds dédiés et des projets engagés restants à financer.

Détail des disponibilités Secteur Mutualisation des Dotations au 31/12/2016

	31/12/2016	31/12/2015
Secteur Mutualisation des dotations - Entraide	35 124	35 260

Ce compte sur livret représente la quote-part des fonds de la dotation restant à réinvestir au 31/12/2016.

4.1.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Entraide	2016	2015
Dons perçus en janvier au titre de l'année n-1	361 353	1 650
Loyers & clients douteux et litigieux	3 751	
Notes de débit d'échanges de fichiers à encaisser	323	623
Total créances donateurs et organismes	365 427 €	2 273 €
Produits à recevoir	1 535	8 398
<i>Sous-total Produits à recevoir</i>	<i>1 535</i>	<i>8 398</i>
Autres créditeurs et débiteurs	53 774	51 122
TVA déductible	183	
Crédit de TVA	1	210
Prêt accordé à un projet	4 000	9 000
<i>Sous-total autres créances</i>	<i>57 958</i>	<i>60 332</i>
Total Autres créances	59 493 €	68 730 €
Total Créances et comptes rattachés	424 920 €	71 003 €

	2016	2015
Charges constatées d'avance	17 744	63 671
Total charges constatées d'avance	17 744 €	63 671 €



La variation 2015/2016 des dons perçus au titre de l'année N-1 résulte d'un changement d'intégration des données dans le logiciel comptable.

4.2. Notes sur le passif

4.2.1 Fonds associatifs

		Fonds associatif	Dotation pérenne non consommable - dotation immobilière	Dotation pérenne non consommable
2016	Valeur Nette après affectation Résultat	2 258 301 €	1 220 800	1 037 501
	Affectation de tout ou partie d'un legs	217 501 €		217 501
	Affectation de tout ou partie du résultat / consommation de la dotation consommable	40 000 €		40 000
	Valeur Nette avant affectation du Résultat	1 467 400 €	687 400	780 000
	Affectation de biens immobiliers en 2016	533 400 €	533 400	
2015	Renfort ou consommation 2015	150 000 €		150 000
	Valeur Nette avant affectation du résultat	784 000 €	154 000	630 000

Le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame avait voté en mars 2011 la création d'une dotation initiale de 300 K€ pour le programme Entraide & Education à Paris afin de favoriser la pérennité et l'autonomie du programme.

Celle-ci est portée à 1,038 M€ après affectation du résultat 2016, soit 217,5 K€ provenant en grande partie d'un legs. Par ailleurs, dans un souci de diversification, deux appartements reçus par legs ont été conservés. Les revenus locatifs permettront le financement de projets.

4.2.2 Congés payés et Compte Epargne Temps

Ils sont provisionnés sur la base des salaires perçus sur la période. Pour mémoire, le « Programme Entraide & Education » n'est pas employeur en direct mais, comme pour les autres fondations, il bénéficie de la mise à disposition de personnel par la Fondation Notre Dame.

La provision correspondant au C.E.T est basée sur un calcul maximal de six jours épargnés par le salarié.



4.2.3 Indemnités pour départ à la retraite

Elles ne sont pas provisionnées dans les comptes, car non significatives eu égard à la structure des effectifs présents au 31 décembre 2016.

4.2.4 Fonds dédiés et report à nouveau

Report à nouveau

A la suite d'une observation de la Cour des comptes, la Fondation Notre Dame comptabilise désormais les fonds dédiés affectés au Programme Entraide et Education en report à nouveau. Ne demeurent en fonds dédiés que les fonds spécifiques.

Report à nouveau au 01.01.2016	2 943 041
Quote-part de résultat 2016 après décision de renfort de la dotation	305 652
Report à nouveau au 31.12.2016	3 248 693

Le montant des fonds dédiés (hors fonds dédiés spécifiques) au 31/12/2015 était de 2 943 K€. Ils sont présentés en report à nouveau au 1er janvier 2016. Le montant du report à nouveau au 31/12/2016 est donc de 3 248 K€ après affectation du résultat.

Fonds dédiés spécifiques

Fonds dédiés	2016				2015
	Montant total 2016	Montant total de la variation	Dissolution de la fondation abritée	Résultat 2016 après affectation spécifique	Montant total 2015
Fonds dédiés spécifiques du Programme Entraide	696 828 €	205 755 €	576 094 €	370 338 €	491 072 €
Fonds dédiés Tibériade	87 806	-	-	-	87 806
Fonds dédiés Œuvre d'Orient	192 069	-105 358	119 440	224 799	297 427
Fonds dédiés Basilique St Denis	4 850	-5 150	4 550	9 700	10 000
Fonds dédiés legs personnes âgées et enfants	-	-95 840	-	95 840	95 840
Fonds dédiés St Médard	412 103	412 103	452 103	40 000	-



Seul le Fonds dédié Tibériade n'a pas connu de variation depuis plus de 2 ans. Le projet d'évolution de l'association bénéficiaire de ce fonds dédié ne verra le jour qu'en 2017, justifiant alors une consommation du fonds.

4.2.5 Dettes

Entraide	2016	2015
Emprunts financiers : Dépôt de garantie reçu		1 760
<i>Total Emprunts financiers</i>	0	1 760
Comptes fournisseurs	69 458	73 508
<i>Sous-total comptes fournisseurs</i>	69 458	73 508
Comptes fournisseurs factures non parvenues : Secteur Entraide	502	6 199
<i>Sous-total factures non parvenues</i>	502	6 199
Balance Fichier Programme Entraide & Education	2 093	1 103
<i>Sous-total balance fichier</i>	2 093	1 103
Total fournisseurs et comptes rattachés	72 053 €	80 810 €
Dettes fiscales et sociales Programme Entraide et Tickets Restaurant	3 561	
<i>Total Dettes fiscales et sociales</i>	3 561	0
Soutiens de projets engagés à verser	2 012 248	1 407 755
<i>Total projets engagés à verser</i>	2 012 248	1 407 755
Autres dettes : Charges à payer et débiteurs divers	5 058	79 816
<i>Total Autres dettes</i>	5 058	79 816
Total dettes et comptes rattachés	2 092 920 €	1 570 141 €

Comme en 2015, le soutien à des projets pluriannuels conduit à avoir un niveau d'engagements de soutiens à des projets non encore versés qui reste significatif à la fin de l'exercice.





NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

Les services administratifs du Programme « Entraide & Education à Paris » utilisent un local composé de quatre bureaux et d'un espace ouvert d'une surface de 67 m² au cinquième étage du 10 rue du Cloître Notre Dame, dans le 4^{ème} arrondissement de Paris. Ces locaux, partagés avec la Fondation pour l'Insertion par le Logement et la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris, sont loués à l'Association Diocésaine de Paris.

5.2 Effectifs

Les effectifs des salariés travaillant pour le secteur « Entraide & Education à Paris » de la Fondation Notre Dame ont été pour l'exercice concerné :

	Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
Salariés	2015	8	2,25			8	2,25
	2016	5	2,35	1	1	6	3,35

Mise à disposition de personnel :

	Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
Mis à dispo	2015	1	0,10			1	0,10
	2016	1	0,10			1	0,10

5.3 Contribution des bénévoles

La Fondation Notre Dame a également eu recours en 2016, pour le programme Entraide, à des bénévoles au siège de la Fondation Notre Dame. Soit, en Equivalent Temps Plein :

	Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
Bénévoles	2015			1	0,10	1	0,10
	2016			1	0,10	1	0,10

5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes de la Fondation Notre Dame.

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 65 097 €. Ils sont partagés avec les autres fondations abritées.



5.5 Charges administratives communes

Les charges administratives communes consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du secteur Entraide. La contribution 2016 du programme Entraide & Education à Paris s'élève à 84 837 €.

5.6 Engagements hors bilan

	Legs	Donations ou Donations temporaires d'usufruit	Total
Pour 2017	438 567 €	169 116 €	607 683 €
Pour 2018 et suivants		338 232 €	338 232 €

Il est à noter que l'un des legs est constitué d'un bien immobilier. Compte tenu des délais nécessaires pour accomplir l'ensemble des formalités nécessaires, sa valeur pourra présenter un écart significatif par rapport au montant inscrit en engagements hors bilan. Il figurait déjà dans les engagements hors bilan 2012.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs pris l'engagement de soutenir en 2017 les projets suivants :

<i>Engagements donnés Programme Entraide & Education</i>	<i>2017</i>
Aux Captifs La Libération - projet de développement en paroisses	100 000 €
Jeunesse Saint-Vincent de Paul - projet de rénovation de la Maison des Jeunes	200 000 €
FACEL - Convention de partenariat	160 000 €
TOTAL	460 000 €



**NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS****Programme Entraide & Education à Paris**

	Projets engagés		Annulation partielle ou de projets antérieurs		Projets nets engagés	
	Nbr	Montant	Nbr	Montant	Nbr	Montant
Projets par décision du Bureau de la Fondation Notre Dame	25	534 543 €	1	11 780 €	25	522 763 €
Projets par décision du Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame	20	1 522 246 €			20	1 522 246 €
Projets par délégation	90	460 127 €	13	9 730 €	90	450 397 €
Sous-total des projets non affectés	135	2 516 916 €	14	21 510 €	135	2 495 406 €
Fonds d'Urgence	32	42 183 €	1	550 €	32	41 633 €
Projet Carême : Familles fragilisées	3	35 957 €			3	35 957 €
Projet affecté : Les Amis de la Basilique Saint-Denis	1	9 700 €			1	9 700 €
Projet Œuvre d'Orient : Hôpital d'Hazmieh (Liban)	1	224 799 €			1	224 799 €
Projet affecté patronage St Médard	1	40 000 €			1	40 000 €
Sous-total des projets affectés	6	310 456 €			6	310 456 €
Accompagnement et suivi des projets		107 445 €				107 445 €
Total des missions sociales du Programme Entraide	173	2 977 000 €	15	22 060 €	173	2 954 940 €

10 principales associations soutenues en 2016 *

Associations	Montant accordé	Nombre de projets concernés	dont engagements sur plusieurs années **
Captifs	310 000 €	9	
Jeunesse St Vincent de Paul	219 900 €	4	oui
Musique Sacrée	143 600 €	5	
FACEL	179 549 €	7	oui
Patronage Notre-Dame du Bon Conseil (18e)	87 480 €	4	
Le Figuier	75 800 €	3	
Le Cœur, patronage du Haut Ménilmontant	75 896 €	4	
Art, Culture et Foi	53 808 €	5	
La Camillienne (12e)	27 390 €	4	
Association Sainte-Geneviève	24 090 €	4	
Total	1 197 513 €	49	

* hors soutiens accordés via Mains ouvertes et Fonds d'Urgence

** Cet engagement est comptabilisé au titre de 2016.

Projets non soldés

Projets engagés pour l'année 2016	74 projets non soldés	1809619 €
Projets engagés pour l'année 2015	15 projets non soldés	131583 €
Projets antérieurs non soldés	8 projets non soldés	68885 €
	Total	2 010 088 €